

tenue sous la présidence de Monsieur DELESALLE, assisté(e)
de Monsieur PRIETO, Conseiller, et de M. BRIAND, conseiller à la cour d'appel de Nouméa
Monsieur BOZZI, Rapporteur public
Madame GERMAIN, Greffière

08 heures 30

01)	DOSSIER N° 2500875	RAPPORTEUR: Monsieur GILLES PRIETO
<hr/>		
Titre de l'affaire	IR 2023 : demande l'annulation de l'avis à tiers détenteur n° 2025-115493 du 29/08/2025	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame B	
Défendeur	GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	

Arrêté le 21/04/2026
Le président, H. Delesalle

